Université frères Mentouri - Constantine 1 Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Procès-verbal du Conseil Pédagogique de la faculté SNV N°04 au titre de l'année universitaire 2020-2021

Dans le cadre de l'évaluation du démarrage des enseignements du deuxième semestre de l'année universitaire 2020-2021, il s'est tenu, le dimanche 09/05/2021 à 10h00, au niveau de la salle de conférence, le conseil pédagogique N°04 de la faculté SNV. Étaient conviés à cette réunion: le Doyen, le vice Doyen en charge de la pédagogie, le responsable du Domaine SNV, les chefs de départements et leurs adjoints en charge de la pédagogie, les responsables de filières ainsi que les responsables des parcours Licences et Masters. Les convocations ont été envoyées par courrier électronique le dimanche 02/05/2021. Environ 60% des responsables pédagogiques ont répondu favorablement à notre invitation. Cinq responsables invités nous ont informés en amont de leurs indisponibilités pour cause d'obligations pédagogiques (voir procès-verbal de présence joint à ce rapport).

Ordre du jour :

- 1- Bilan pédagogique du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 : finalisation des délibérations de la session normale, tenue des contrôles de remplacement, programmation des contrôles de rattrapage et planification des délibérations après rattrapage.
- 2- Bilan de la 1ère session des comités pédagogiques du deuxième semestre organisés du 18 au 22/04/2021 : démarrage des enseignements, couverture des matières, emplois du temps, programmation des ateliers et travaux pratiques.
- 3- Modalités de soutenances et d'évaluation des mémoires de fin de cycle Master : modalités d'organisation des soutenances (en ligne vs présentiel), modalités d'évaluation du mémoire de fin de cycle Master (homogénéisation de l'évaluation en intra et inter-spécialités).
- 4- Validation des licences d'accès aux parcours Masters
- 5- Organisation des journées portes-ouvertes sur les spécialités
- **6-** Entrepreneuriales et FAB-LAB

1- Bilan pédagogique du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021

Conformément aux recommandations formulées lors du conseil de coordination de la faculté du dimanche 02/05/2021, dans le cadre de la préparation du présent conseil pédagogique, nous avons lancé une opération de suivi pour avoir une idée globale sur l'état d'avancement des délibérations et de l'organisation des contrôles de rattrapages.

Nous avons constaté que pour le tronc commun de Biologie, les 14 parcours Licences et 19 parcours Masters que comptent la faculté SNV, toutes les délibérations de la session normale ont été finalisées. De même, tous les étudiants concernés par les contrôles de remplacement ont passé leurs évaluations. Aucun problème lié à ces activités pédagogiques n'a été rapporté. Les délibérations se sont déroulées dans de très bonnes conditions.

En ce qui concerne les contrôles de rattrapages, l'état d'avancement est jugé très satisfaisant pour les niveaux L3 et M1, de 25% à 75%. Des formations ont pu même terminer la réalisation des rattrapages : L3 Biochimie, M1 Biochimie, M1 Biochimie Appliquée, M1 Microbiologie et hygiène hospitalière, M1 Biologie moléculaire des microorganismes, M1 Mycologie et biotechnologie fongique, M1 Écologie microbienne et M1 Protection des écosystèmes. Pour les formations Master 2, sachant que les délibérations après rattrapage doivent être finalisées dans les meilleurs délais afin que les étudiants puissent se consacrer à la réalisation de leurs mémoires de fin de cycle, nous avons accusé un certain retard. En effet, huit formations M2 sur les dix-huit (Biochimie, Biochimie Appliquée, Microbiologie et hygiène hospitalière, Physiologie cellulaire et physiopathologie, Toxicologie, Biologie moléculaire des microorganismes, Mycologie et biotechnologie fongique, Écologie microbienne et Protection des écosystèmes) ont pu finaliser les contrôles de rattrapages et organiser les délibérations ACR.

Certains responsables pédagogiques ont souligné des **problèmes de logistique liés** à la programmation des contrôles de rattrapage pour les gros effectifs : octroi d'un local pédagogique approprié et affectation de surveillants. Des problèmes de chevauchement liés à l'utilisation de la bibliothèque ont été posés. Les chefs de départements ont été priés de coordonner avec les responsables pédagogiques pour remédier à ces dysfonctionnements.

Le problème des étudiants en abandon a été posé. Monsieur le Doyen a insisté pour que les listes des étudiants déclarés en abandon à l'issue des délibérations de la session normale du premier semestre soient arrêtées pour chaque spécialité. Ces listes devront être rapportées dans les PV des comités pédagogiques, et par la suite transmises par l'équipe de formation au chef de département en vue de l'application de la réglementation en vigueur.

2- Bilan de la 1ère session des comités pédagogiques du deuxième semestre

Nous avons accusé le jeudi 06/05/2021 la réception de tous les procès-verbaux des comités pédagogiques 1ère session du deuxième semestre des parcours Licences et Master de la faculté des sciences de la nature et de la vie (ne manque que ceux de la 1ère et 2ème année du tronc commun de biologie). Ces comités, pour la plupart, ont été organisés entre le dimanche 18/04 et le jeudi 22/04/2021. Il est à préciser que les comités pédagogiques des formations Licence Microbiologie et Master Biologie moléculaire des microorganismes ont été organisés en ligne. À notre plus grande satisfaction, ces procès-verbaux rapportent un état des lieux très satisfaisant concernant le démarrage des activités pédagogiques du deuxième semestre de l'année universitaire 2020-2021. En effet, nous avons constaté que les enseignements ont démarrés régulièrement selon la programmation prévue pour toutes les formations de la faculté SNV. Les emplois du temps pour les différents parcours Licences et Masters ont été affichés dans les délais aux étudiants et enseignants. Toutes les unités et matières d'enseignement sont couvertes, même pour les matières transversales. Les séances de travaux pratiques, des ateliers ainsi que les sorties pédagogiques inscrites dans les cahiers de charge des formations ont été programmés et seront réalisés dans les délais impartis et dans le respect des mesures anti-covid19 mises en place. Aussi, dans le cadre de suivi de la mise en ligne des supports pédagogiques au titre du deuxième semestre de l'année universitaire 2020-2021, après avoir réceptionné et lu les PV des comités pédagogiques, après vérification avec notre webmaster, nous avons été très satisfaits de constater le taux de mis en ligne des supports pédagogiques pour notre faculté : 93,70% en Licence et 96,26% en Master.

Il est à signaler que cette réussite parfaite du démarrage des activités pédagogiques du deuxième semestre était possible grâce à une coopération parfaite entre le staff administratif et les responsables pédagogiques de la faculté SNV. De plus, monsieur le Doyen en collaboration avec les chefs de départements s'attèle à la réalisation d'un suivi quotidien des activités pédagogiques. Cette approche permet de repérer tout éventuel problème qui sera posé et de procéder immédiatement à sa résolution.

Pour rappel, nous avons adopté pour ce deuxième semestre un système d'enseignement en présentiel pour les formations dont l'effectif est inférieur ou égal 30 étudiants. Pour les autres formations, nous avons adopté un système d'enseignement par vagues hebdomadaires : semaines impaires (L2+L3), semaines paires (L1+M1). Il est à préciser que l'arrêt des cours pour le deuxième semestre a été fixé au jeudi 10/06/2021.

3- Modalités de soutenances et d'évaluation des mémoires de fin de cycle Master

Pour cette année universitaire, toutes les équipes de formation ont pris en charge l'encadrement des mémoires de fin de cycle Master et Licence précocement avant même le début du deuxième semestre. La répartition des étudiants sur les encadreurs ainsi que la définition de leurs thématiques de recherches a été finalisées. Pour rappel, les modalités de réalisation du mémoire ont été précisées pour chaque offre de formation. Plusieurs options ont été retenues lors du conseil pédagogique de la faculté N°03 datant du samedi 27/03/2021 : mémoire théorique, mémoire pratique (partie pratique du mémoire prise en charque dans un laboratoire de pédagogie et/ou de recherche, milieu socio-professionnel), mémoire sous la forme d'un projet professionnel de l'étudiant (PPE, création d'entreprise avec business plan) ou d'autres modalités jugées adéquates par l'équipe de formation.

Pour s'assurer d'un couronnement parfait de cette activité pédagogique, deux questions doivent être discutées et soumises à concertation et débat au niveau du conseil pédagogique :

- Modalités de soutenance du mémoire: rappel, conformément pour à la réglementation en vigueur, l'arrêté n°055 du 21 janvier 2021 fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2020-2021, les modalités de réalisation des soutenances des mémoires de fin de cycle sont définies par les équipes de formations. Ces soutenances peuvent être tenues en présentiel à huis clos dans le respect strict des règles d'hygiènes et de distanciations, ou faire l'objet d'une évaluation à distance faite par l'encadreur et deux examinateurs. Ce choix devra être transmis aux chefs de départements pour mettre en place les préparatives nécessaires.
- Modalités d'évaluation du mémoire : la notation de l'étudiant pour le mémoire de fin de cycle est l'un des sujets les plus épineux et qui est souvent un sujet de discorde pour les équipes de formations. En effet, nous avons assisté ces dernières années à l'octroi de notes de plus en plus hausses, atteignant parfois le seuil extravaguant de 19,75. Nous avons rappelé aux collègues présents la réglementation en vigueur qui régit ce point : selon l'article 12 de l'arrêté ministériel N°362 du 03 juin 2014, la note du mémoire de Master octroyée à l'étudiant à l'issue de la soutenance publique peut atteindre la limite maximale de 20/20. Aussi, selon l'article 13 du même texte, le jury de soutenance du mémoire est souverain dans ses délibérations.

Dans la perspective d'essayer d'homogénéiser au niveau de la faculté les modalités de notation du mémoire et surtout en fixant une barre maximale, il a été demandé aux responsables pédagogiques des parcours Masters de tenir la semaine prochaine (du 16 au 20/05/2021) des réunions avec leurs équipes de formations afin d'émettre des propositions pour évaluer objectivement et harmoniser les modalités d'évaluation du mémoire de fin de cycle Master. Une synthèse de ces propositions sera dressée et soumise à discussion, enrichissement et validation par le conseil de coordination administratif de la faculté SNV. Il est à rappeler que la note du mémoire de Master est comptabilisée comme étant la moyenne d'un semestre (S4) du cursus. Ainsi, cette note pourrait influencer très significativement le classement de l'étudiant.

Il a été précisé que les soutenances de ces mémoires de fin de cycle ne doivent pas faire l'objet d'une session bien définie. Dès la fin du travail de recherche et sa validation par l'encadreur, en concertation avec l'équipe de formation, après avoir informé le chef de département, l'étudiant sera autorisé à soutenir son mémoire. Les responsables pédagogiques des formations concernées devraient établir un planning de soutenance en précisant ses modalités (soutenance présentielle ou en ligne) afin de permettre aux chefs de départements d'octroyer un local approprié à la tenue de cette activité pédagogique.

4- Validation des licences d'accès aux parcours Masters

Dans le cadre des préparatives de l'année universitaire 2021-2022, nous avons demandé à nos collègues responsables de parcours Master, de définir, en concertation avec leurs équipes de formations, les Licences d'accès aux parcours Masters dont ils ont la responsabilité pour l'année universitaire 2021-2022. Ils ont été priés de renseigner un tableau définissant les licences d'accès par ordre de priorité ainsi que les quotas (pourcentage) des étudiants acceptés pour chaque Licence. Le nombre minimal de licences d'accès par formation Master a été fixé à 2. Après réception des données relatives à chaque parcours Master, après lecture et discussion des informations recueillies au niveau du conseil de coordination de la faculté, nous avons constaté quelques incohérences qui doivent être rectifiées. Cela concerne essentiellement les formations Licence Bioinformatique et Apiculture dont les étudiants se retrouvent avec un seul Master d'accès (respectivement Bioinformatique et BCPI). Des solutions ont été proposées, certaines ont été validées sur place (BMC et Génétique vers Bioinformatique et inversement), d'autres seront discutées ultérieurement.

Nous avons rappelé aux responsables présents que la mobilité fait partie intégrante de la philosophie du système LMD et qu'il est inconcevable que des formations Masters soient accessibles aux étudiants issus d'une seule Licence.

5- Organisation des journées portes-ouvertes sur les spécialités

Comme chaque année, et afin de guider nos étudiants de première et deuxième année du tronc commun de biologie dans leurs choix de la filière (L1 vers L2) ou de la spécialité Licence (L2 vers L3), notre faculté organise des journées portes-ouvertes sur les spécialités Licences et Masters existantes. Malheureusement, vu le contexte sanitaire particulier lié à la pandémie de la COVID19, nous n'avons pas pu organiser, comme à notre habitude, des rencontres directes avec les étudiants (au niveau des amphis et des stands animés et interactifs en présence des responsables pédagogiques, des enseignants, des doctorants, etc). Nous avons opté pour l'année universitaire 2020-2021 d'organiser ces journées virtuellement.

Ce travail a été initié par la réalisation et la publication de monsieur le Doyen de plusieurs vidéos didactiques expliquant le système LMD, les textes de réglementation des activités pédagogiques, les différentes offres de formation, ... etc. Afin d'enrichir cette initiative, il a été demandé à chaque responsable pédagogique de réaliser une vidéo dans laquelle il présente l'offre de formation dont il a la charge en mentionnant ces informations: objectifs de la formation, profils et compétences visés, métiers et domaines ciblés, possibilités d'insertion professionnelle, matières enseignées, etc. Ces vidéos seront diffusées sur le site web ainsi que les réseaux sociaux de l'établissement. Aussi, toujours dans cette opération, des posters actualisés par département seront confectionnés et affichés au niveau du hall du bloc des sciences. Un modèle homogénéisé sur lequel ces posters seront réalisés sera mis en place très prochainement.

6- Entrepreneuriales et FAB-LAB

Depuis la mise en place des journées de l'entrepreneuriat, il y'a plusieurs années de cela, notre faculté a toujours encouragé ses étudiants à participer à cette manifestation nationale par des projets innovants dans le domaine de la biologie. Monsieur le Doyen a rappelé l'importance de cette manifestation et a sollicité les équipes de formation pour accompagner, aider et conseiller les étudiants porteurs de projets.

Suite au lancement des préparatives de participation de notre faculté au salon de l'innovation, les chefs de départements en concertation avec les enseignants spécialisés (responsables de l'enseignement de la matière entrepreneuriale pour nos Master 2) ont procédé au recueil et à la sélection préliminaire des projets soumis par nos étudiants. Ces propositions seront améliorées et les meilleures d'entre elles seront sélectionnées pour représenter notre faculté au salon de l'innovation prévu très prochainement, durant le mois de mai ou juin.

En plus de contribuer au rayonnement de notre faculté et université sur la scène scientifique nationale, ces projets constituent une réelle opportunité pour nos étudiants qui peuvent bénéficier d'un financement assez conséquent octroyé par des organismes dédiés au suivi de ces initiatives. Il est à préciser que les projets scientifiques innovants dans les domaines de la biotechnologie, de l'agroalimentaire, de l'écologie et environnement, font l'objet d'un intérêt très particulier des autorités du pays.

La séance a été levée à 12h17...

Constantine le 09/05/2021

Le responsable du domaine SNV



Procès-verbal de présence des responsables pédagogiques Conseil Pédagogique N°04 de la faculté SNV (dimanche 09/05/2021)

Nom et Prénom	Responsabilité	Émargement
DEHENAT LAW	Doyen de la Faculté SNV	jas
	Vice Doyen Pédagogie - Faculté SNV	
REZGOUN ML	Domaine SNV	Rest
KECLOU Komel	Filière Biotechnologies	1100
	Filière Écologie et Environnement	Gensé
SATTA Relila	Filière Sciences Biologiques	Latte
.1	Licence Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	Excuseo
MOKRANI ED Howen	Licence Biochimie	mli
	Licence Bioinformatique	
Salamoni Dalsia Fried	Licence Biologie Cellulaire et Moléculaire	an
Zoghmar Menen	Licence Biologie et Physiologie Végétale	To Cu
	Licence Biotechnologie et Génomique Végétale	
Chentle Armira	Licence Biotechnologie Microbienne	A.
	Licence Écologie et Environnement	Excusée
	Licence Entomologie	Gensée

	1
Licence Gestion durable, traitement et valorisation déchets (P)	0
Licence Génétique	7
Licence Immunologie	4
Licence Microbiologie	sell
Licence Toxicologie	A.
Master Biochimie -	Res
Master Biochimie Appliquée	
Master Biodiversité et physiologie végétale	
Master Bioindustries, analyse et contrôle (P)	
Master Bioinformatique	
Master Biologie et contrôle des populations d'insectes	tu
Master Biologie et physiologie de la reproduction	
Master Biologie moléculaire des microorganismes	
Master Biotechnologie et biothérapie	PA
Master Biotechnologie et génomique végétale	Excusé
Master Écologie fondamentale et appliquée	
Master Écologie microbienne	·
Master Génétique	Cuf
Master Immunologie moléculaire cellulaire	
	Licence Immunologie Licence Microbiologie Licence Toxicologie Master Biochimie Master Biochimie Appliquée Master Biodiversité et physiologie végétale Master Bioindustries, analyse et contrôle (P) Master Biologie et contrôle des populations d'insectes Master Biologie et physiologie de la reproduction Master Biologie moléculaire des microorganismes Master Biotechnologie et biothérapie Master Biotechnologie et génomique végétale Master Écologie fondamentale et appliquée Master Écologie microbienne Master Génétique

DENHAMBI ASM	ια	10
MEZIANT MERIEM BENHAMNI ASMO	Master Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	
MEZIANI MERIEM	Master Mycologie et biotechnologie fongique	M
OHNIS. Leyla	Master Physiologie cellulaire et physiopathologie	4
ARFA AZZEVINE MEGHNED TOUTIFIK	Master Protection des écosystèmes	A
	Master Toxicologie	
WECKB J.	Chef de département Biochimie-BCM	MA
	Adjoint en charge de la pédagogie Biochimie-BCM	marel
MADACI BRAHTY	Chef de département Biologie Animale	27
	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Animale	
	Chef de département Biologie Appliquée	
BELLIL INES	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Appliquée	BAS
	Chef de département Biologie Végétale et Écologie	
BASSAM.	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Végétale et Écologie	ml 3
ABDELAZIE Omled	Chef de département Microbiologie	=======================================
BOYLANROUF.K	Adjoint en charge de la pédagogie Microbiologie	M
	Responsable du tronc commun de Biologie	V
	1	

Constantine le 09/05/2021

رزقون محمد العربي مسزول ديدار العربي ع - حال ح